

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287



Association de la laïcité
orlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°145 mai 2016

13 mai 2016 19h30

Conférence-débat

AUTOURD'HUI
C'EST
 VENDREDI 13

Histoire des SUPERSTITIONS :
du populaire à la pathologie

Voir page 9

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Echos de nos nombreuses activités de fin mars à avril	p. 3
Ballade de Noël - parole de la chanson de Noë	p. 5
Mariage laïque	p. 8
Lundis 9 et 30 mai : atelier d'aquarelle	p. 8
Vendredi 13 mai : conférence "Aujourd'hui, c'est vendredi 13"	p. 9
Droit des femmes	p. 10
Jeudis 12 et 26 mai : atelier d'art floral	p. 12
Le partage du pain : une tradition sicilienne	p. 13
Ecart entre les enfants les plus pauvres et les enfants de milieu moyen	p. 14
Jeudi 19 mai : théâtre " Le Ring de l'AGRO" - spectacle pour jeunes	p. 16
Laïcité 2016: inscriptions pour les séjours de juillet 2016	p. 17
Les religions : approche historique à l'intention des non-croyants	p. 18
Ouvrage de Guy Donnay en souscription	
Lundi 23 mai : 12h30 - repas des Lundis du Préau 14h15 - conférence "Quand chantent les oiseaux"	p. 20

Bureau : Paola Esposito – 064/ 44 23 26
Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com
Site internet : www.morlanwelzlaicite.be
Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96
Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com
Compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

Après l'assemblée générale annuelle du jeudi 14 avril 2016

Lors de cette assemblée générale, les membres présents ont approuvé à l'unanimité les rapports d'activités et financier 2015 ainsi que les projets d'activités 2016 et le budget y afférant.

Les membres du Conseil d'administration sortants ont tous été réélus.

L'assemblée a élu deux nouveaux administrateurs : Freddy Clauwaerts et Sébastien Dubois.

Pour le Conseil d'administration
Yvan Nicaise
Président

Echos de nos nombreuses activités de fin mars à avril

Même si, chaque mois, diverses activités ont lieu dans notre Maison de la Laïcité, les mois de mars et avril furent particulièrement fertiles.

Conférence, soirée Rock, chorale, repas, mariage laïque, ciné-débats... Il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges.

Jugez plutôt.

21 mars : Un vignoble à Mont-Sainte-Aldegonde



Patrick Vandervruggen nous a présenté son vignoble situé sur le haut de la rue du Bois de Faulx. En 2005, trois copains s'étaient joints à lui pour créer «Le Clos du Bois des Faulx».

Patrick nous a retracé leurs cépages, l'évolution de cette aventure, leurs satisfactions, leurs déceptions et pour terminer, nous avons dégusté le fruit de leur travail.

18 avril : Promenade artistique dans le parc de Mariemont



Francis Dept, membre de notre maison, nous a promené entre les nombreuses sculptures, pièces d'eau et fontaines, mausolée de la famille Warocqué, grand Bouddha et autres pièces ramenés des nombreux voyages de Raoul Warocqué... Cette conférence fut illustrée par de nombreuses photos et un film qu'il a réalisé à notre intention.

Une promenade qui nous invite à parcourir ce splendide parc, sans oublier son musée.

16 avril : Laïcité Tours a "rocké" dans notre salle



Cette soirée, une initiative de la Fédération des Maisons de la Laïcité, était orientée vers les jeunes mais aussi vers les amateurs de rock.

Grâce à un circuit parti de Namur, passant par Nivelles puis s'arrêtant à Morlanwelz, deux groupes de rock, les groupes NOE et VISMETS ont fait vibrer nos murs, nos corps mais aussi nos cœurs. (Voir le texte d'une des chansons de NOE en page 5).

Il n'est pas courant de voir descendre de deux bus londoniens un groupe rock entouré de jeunes venant rejoindre les Morlanwelziens pour partager des moments musicaux déchaînés.



Ballade de Noël

(aux Afghans du Béguinage et aux grévistes de la faim - décembre 2013)

paroles et musique : Noé Preszow

Bruxelles c'est là qu'tu t'trompes
c'est pas Noël pour tout l'monde
il y a entre tes bras
quelques centaines d'Afghans

Armés de leur courage
église du Béguinage
sans tambour ni trompette
à deux pas de tes fêtes...

De ton marché triomphant
où on se gave de tout
où s'dit qu'il fait froid
assis sur ta grande roue

Alors qu'des camarades
ne mangent plus d'puis des semaines
pourquoi t'en parles à peine
dis-moi est-ce que ça t'gêne ?

Bruxelles, mais rappelle-moi
t'es capitale de quoi ?
le dernier que t'as viré
aurait été tué

Bruxelles t'as pas compris ?
si ils repartent ils sont cuits
ou peut-être que t'entends pas
ou peut-être qu'on t'a pas dit
Bruxelles j'sors les violons
si ça peut t'émouvoir
trois notes d'accordéon
quatre accords de guitare

Maintenant range tes guirlandes
ton sapin tes grosses boules
Sinon t'es la prochaine
qu'on envoie à Kaboul

Mais Bruxelles qu'est-ce t'attends ?
plus de larmes, plus de sang ?
plus de cris plus d'absents ?
plus de déchirements ?
plus de séparations ?
personne te demande la lune
personne te demande de thune
juste ta protection
et en plus, tu sais quoi ?
ils parlent mieux néerlandais qu'moi !



Message de Noë

Bonjour,

Je me réjouis de cette prochaine publication dans votre mensuel. Voici le texte en annexe.

Voici également les liens que vous pourrez mettre en bas de page si le cœur vous en dit.

Sur youtube : Ballade de Noël - Noé Preszow

Sur soundcloud : <https://soundcloud.com/noeprzw>

Sur facebook : <https://www.facebook.com/noeofficiel/>

Encore merci pour ce moment passé à Morlanwelz,

Noë

23 avril : notre maison participait au Festival Cités Métisses

C'est la 8^{ème} année que le CAL Picardie Laïque organise, à Bois-du Luc, durant 4 jours, un festival où se déroulent des concerts, des spectacles pour enfants et adultes ainsi qu'un un marché du monde.

Ce fut l'occasion de tenir un stand où nous avons présenté les activités des Maisons de la Laïcité du Hainaut, les

possibilités d'inscription aux échanges de jeunes proposés par Go Laïcité 2016 qui se dérouleront en juillet, tout en faisant connaître nos bières : la *La Hic* ambrée et la *La Hic* mirabelle.



Bien des personnes ont ainsi découvert que 23 maisons de la Laïcité leur sont ouvertes en Hainaut et leur proposent de nombreuses activités et services.

Une brochure explicative était présentée dont vous pouvez vous procurer un exemplaire dans notre maison.



24 avril : la chorale "Chœur à cœurs" nous a enchantés



30 chanteurs, issus de multiples horizons sociaux, professionnels et philosophiques, rassemblés pour les plaisirs de la musique et l'épanouissement que procure le chant, nous ont présenté un répertoire basé essentiellement sur la variété française contemporaine.

Après une première partie sur le thème "Rêves et espoir (d'un monde meilleur)" illustré par un superbe diaporama, nous avons été plongés dans un tourbillon de chansons sur le thème "Les prénoms" où l'émotion et la gaieté formèrent un méli-mélo qui fut très applaudi.

Yvan Nicaise



Mariage laïque

Le 16 avril, nous avons eu le plaisir de célébrer le mariage laïque de Monsieur Jonas Colombe et Madame Justine Fauconnier en présence de leurs familles et amis.

Les témoins laïques étaient Elise Colombe, Nicola Terrasi, Monia Goertz et Olivier Malfroid.

Cette cérémonie pleine d'émotions et de solennité était menée par Luc Barbier, Mimie Lemoine, Yvan Nicaise et Annette Tilmant, les représentants laïques du jour.

Lundis 9 et 30 mai : atelier d'aquarelle



Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 6 € par séance, papier et café compris et la petite friandise inattendue.

Prochaines dates : 6, 13 et 27 juin.

Anne-Marie André

Conférence-débat de Josiane Wolff et Julien De Vos



De l'origine des superstitions (de l'Antiquité à nos jours) aux couleurs, nombres, objets du quotidien, talismans, ... et autres «gris-gris» auxquels d'aucuns attribuent le pouvoir de «porter malheur» ou de «porter bonheur ». De la superstition populaire à la pathologie mentale.

Les conférenciers vous offriront un petit parcours au cœur du psychisme et de l'histoire des mentalités pour mieux comprendre notre société contemporaine.

Depuis l'aube de l'humanité, les superstitions ont bercé la totalité des civilisations. Affaire de culture, témoins d'un état psychologique, ces superstitions relatent le rapport que nous avons à nous-mêmes et aux autres. Mais qu'entend-on par superstition ? Est-ce seulement une question de croyance, de spiritualité et/ou de sacré, ou est-ce, au contraire, des pratiques codifiées voire prohibées?

Une conférence-débat peu ordinaire car Julien De Vos et Josiane Wolff vous réservent des surprises et de l'humour.

Présentation des conférenciers

Julien De Vos est collaborateur scientifique à l'Institut orientaliste de Louvain (UCL), docteur en langues et lettres et licencié en Histoire et lauréat de la Fondation belge de la Vocation (2005). Il est aussi collaborateur en charge de l'Education Permanente à la Fédération des Maisons de la Laïcité de Wallonie-Bruxelles.

Josiane WOLFF est retraitée du secteur de l'énergie électrique (GDF-SUEZ). Elle est formatrice à l'Université des Aînés de Gembloux dans le domaine des Nouvelles Technologies.

Présidente du Centre d'Action Laïque du Brabant Wallon jusqu'en avril 2015, elle est actuellement administratrice de la Maison de la Laïcité Condorcet (Beauvechain / Grez-Doiceau / Chaumont-Gistoux) et administratrice de la Fédération Internationale des Maisons de la Laïcité et de l'asbl Go-Laïcité (qui organise le mouvement de jeunes LAICITAD).

Yvan Nicaise

**Droit des femmes
Mesdames et Messieurs les élus, ne franchissez
pas le Rubicon !**

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons défendre les droits des femmes en Belgique et en Europe.

Après les Espagnoles, il y a un peu plus d'un an, c'est au tour des Polonaises d'être dans l'œil du cyclone machiste et rétrograde. Le gouvernement polonais, main dans la main avec l'Église catholique, projette en effet d'interdire totalement l'avortement, déjà strictement limité.

En Italie, les avortements sont quasiment impossibles car 8 médecins sur 10 refusent de les pratiquer.

En Hongrie, la protection de la vie dès la conception, inscrite dans la Constitution, entrave, de facto, le recours à l'IVG pourtant légal.

Qu'en Belgique, les anti-choix manifestent, c'est leur droit ; mais que, dans les circonstances actuelles, le CD&V tente de passer en force en Commission justice sur le statut dit des « enfants morts nés » nous oblige à lancer une nouvelle fois un cri d'alerte. Ce mercredi, tout est prêt afin que les partis

néerlandophones se mettent d'accord sur le projet de délivrance, par l'état civil, d'un acte de naissance pour toute fausse couche à partir de 85 jours de grossesse. Pourquoi 85 jours ? Parce que c'est le jour qui suit la limite actuelle permise pour une IVG en Belgique.

Il s'agit d'une atteinte inadmissible aux droits des femmes (voir ci-dessous).

C'est pourquoi, le CAL a décidé de s'adresser à tous les parlementaires en ces termes :

"Le CD&V veut faire reconnaître les fausses-couches comme des naissances".

Sa proposition de loi, qui sera à nouveau débattue mercredi prochain en Commission Justice de la Chambre, prévoit d'abaisser de 180 à 85 jours de grossesse le seuil à partir duquel un embryon ou un fœtus mort-né peut faire l'objet d'une déclaration de «naissance» à la commune !

Les 85 jours de grossesse proposés par le CD&V ne sont pas le fruit du hasard : ce délai correspond très exactement à 12 semaines plus un jour, soit la limite légale autorisée pour réaliser une interruption volontaire de grossesse (IVG).

Sous prétexte de venir en aide aux femmes dont la grossesse s'est accidentellement interrompue, c'est le droit à l'avortement qui est directement

visé par ces volontés de modifier le Code civil et de délivrer un acte de naissance pour des fœtus morts nés.

La preuve en est que les mesures d'accompagnement demandées par les professionnels de la santé ne sont aucunement prises en compte par ceux qui prétendent venir en aide à ces femmes qui ont subi une fausse-couche. En revanche, inscrire un fœtus comme un enfant reviendra à empêcher les femmes de demander une IVG, ou encore rendra impossible une interruption

médicale de grossesse à un stade avancé en cas de malformation grave du fœtus ou de risque pour la santé de la femme enceinte.

Cela fait des mois que nous tirons la sonnette d'alarme. Des mois que les tenants du projet jouent l'ébahissement et affirment que tout cela n'a rien à voir avec l'IVG. Il faudrait, dès lors, qu'on nous explique cette curieuse coïncidence. Bien entendu, la plus claire des dénégations serait d'accepter de sortir l'avortement du Code pénal, où il figure toujours au rang des « crimes et délits contre l'ordre des familles et la morale publique » (Art. 348 et suivants).

Dans le contexte européen, et malgré les législations internationales qui consacrent l'accès à l'avortement comme droit des femmes à la santé (ONU et OMS), cette offensive est manifestement concertée. Outre le retour des

**ON VOUS L'A DEJADIT :
ON VEUT CHOISIR**



**NON à l'IVG dans
le code pénal.**

**OUI à une loi de
santé publique !**



**Demandons la sortie
de l'IVG du Code pénal.**

avortements clandestins en Italie ou encore l'introduction dans la Constitution hongroise d'un « droit à la vie dès la conception », les anti-choix font le forcing en Europe et viennent d'ailleurs de se constituer en fédération pour la défense des embryons.

La menace est réelle, chez nous aussi : en Flandre, le lobby anti-avortement a réussi à imposer, en ce printemps 2016, une campagne mensongère dans les bus et trams de De Lijn, cafés et cinémas, renvoyant à un site qui répand de fausses informations sur les conséquences des IVG, qui provoqueraient cancers et suicides !

Le moment est venu de réagir et de dénoncer ces attaques, insidieuses ou frontales, contre la santé reproductive des femmes. L'autodétermination des femmes et des hommes qui souhaitent planifier leur famille constitue un droit fondamental.

Nous appelons les démocrates de ce pays à le défendre. Maintenant.

**Henri Bartholomeeusen
Président du Centre d'Action Laïque**

Jeudis 12 et 26 mai : atelier d'art floral



Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26

PAF: 13 € fleurs comprises

Prochaines dates: 9 et 23 juin.

Marie-Christine Cuchet

Le partage du pain : une tradition sicilienne organisée par l'association Vincenzo Bellini

Le 26 mars dernier, c'est au nom de l'amitié et des échanges culturels que nous avons prêté la salle Robert Joly pour que cette fête culturelle de la communauté immigrée italienne puisse se dérouler.

Maria Paola Catalano, Présidente de l'association a rédigé cet article pour nous permettre de mieux connaître cette tradition.



Parmi les nombreuses cultures fondées tant sur la tradition orale que celle écrite, subsistent de manière intermédiaire de nombreuses traditions qui n'utilisent, que de manière mnémonique, objets et images spécifiques. La Sicile est, en ce sens, une région culturellement riche de traditions iconographiques fondées sur l'utilisation de la mémoire rituelle basée sur l'utilisation d'artéfacts cérémoniaux.

Dans le centre de la Sicile, ce sont ces aspects que nous retrouvons développés sous forme d'«autels» ou de «tablées» offerts aux convives à l'occasion de la fête des pères ou du saint patron «San Giuseppe». Au-delà de l'aspect religieux et historique qui accompagne la tradition, ces tablées doivent être interprétées comme une représentation «vivante» et documentée de l'histoire sociale de la communauté de référence. Ainsi, la célébration du «patriarche» est liée à un symbolisme rituel d'origine préchrétienne, typique des sociétés pré-agraires. La connexion entre la fin et le début d'un cycle, entre mort et résurrection fait



partie des comportements rituels développés à l'occasion de ces festivités dans tout le centre de l'île. Les feux («vampe») font d'ailleurs presque toujours partie des cérémonies.

Sur le plan symbolique, ces traditions centrées sur l'offrande d'aliments et surtout de pains sont véhiculées par la création d'objets-images conceptualisés et hérités de la mémoire rituelle.

Les «autels» et les «tablées» réalisés pour les offrandes sont essentiellement articulés autour du pain, modelé et travaillé de manière spécifique.

Le pain est souvent de forme ronde avec en relief deux doubles spirales nommées «cuddura», sans doute représentatives de la fécondité féminine. Déjà à partir du néolithique, dans toute la partie méditerranéenne (nécropole de Castellucio en Sicile), on retrouve des représentations de ces spirales simples ou doubles et des traces de pain rituel.

Il est à préciser que cette tradition est toujours pratiquée dans notre commune au sein de la communauté sicilienne (Villarosa). C'est dans ce cadre, que depuis l'année dernière, dans un souci de sauvegarde de la mémoire collective, l'Association Vincenzo Bellini a décidé d'organiser, parallèlement aux fêtes religieuses de San Giuseppe, son activité « le pain du partage».

Dénué de sens religieux mais attaché à la tradition, «le pain du partage» se veut donc un moment de convivialité mais aussi et surtout de rassemblement de la communauté autour d'un moment vécu et partagé de manière symbolique et solidaire.

Maria Paola Catalano

**Ecart entre les enfants les plus pauvres et les enfants de milieu moyen dans les pays les plus riches ?
Sur 35 pays, la Belgique est au 29ème rang**

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) publie, en avril dernier, une étude nous alertant que les écarts entre les enfants les plus défavorisés des pays riches et ceux qui se situent dans la moyenne continuent de se creuser.

Sur 35 pays de l'UE et de l'OCDE classés selon leurs performances en matière d'égalité de bien-être entre enfants, la Belgique figure seulement à la 29e position.

L'étude a comparé les inégalités en termes de revenus, de réussite scolaire, de santé et de satisfaction générale des enfants de la "partie inférieure" des pays riches, c'est-à-dire entre les 10% les plus bas de la distribution et l'enfant "moyen" de ces pays. Les données sont notamment basées sur les statistiques de l'UE et sur les dernières enquêtes Pisa (2012) et HBSC (2013-2014).

Sur les 35 Etats repris dans le classement général, la Belgique ne figure qu'à la 29e place.

Principal point noir : l'enseignement. Notre pays est celui qui présente le deuxième plus gros écart de réussite scolaire. Seul Israël fait pire.

Autre contre-performance : le fossé qui sépare les enfants les moins satisfaits de leur vie du degré de satisfaction moyen.

Avec près de 30% d'écart, la Belgique est classée 30e sur 35. Alors que, en moyenne, les enfants de 11, 13 et 15 ans font état d'un taux de satisfaction de 8 sur 10, 10% évaluent leur satisfaction à moins de 4 sur 10. En ce qui concerne les deux autres types d'inégalités analysés, les revenus et la santé, la Belgique apparaît au milieu du classement. **Mais sans le versement de prestations sociales**, la Belgique serait le pays avec l'écart de revenu relatif le plus élevé (80,2%), met en lumière le rapport de l'Unicef.

Source : Rapport Unicef

Il est plus que temps que cela change

En cette période où le sécuritaire monopolise toutes les préoccupations d'une certaine classe politique, où les engagements budgétaires visent à mettre en place des politiques répressives plutôt que préventives, où les économies sont de plus en plus réalisées dans les domaines de la culture, de la santé ou des prestations sociales, où aucun moyen supplémentaire n'est donné à l'enseignement, ce rapport de l'Unicef n'a rencontré d'échos que dans quelques médias.

Si nous voulons donner toutes les chances à nos enfants dans un avenir très proche, quelles que soient leurs origines sociales, il est urgent de mettre en place de véritables politiques volontaristes et émancipatrices.

Mais avec quel argent ?

Avez-vous entendu parler d'évasions fiscales? Des sociétés offshore créées par les banques? De la taxation des bénéficiaires de certaines entreprises ? De Panama Papers ? Des lanceurs d'alerte ?

La laïcité n'est pas et ne sera jamais un parti politique.

Par contre, ce que la laïcité dénonce, c'est la contradiction profonde entre les principes directeurs du fonctionnement actuel de la société et les valeurs phares de la laïcité, à savoir la liberté, l'égalité et la solidarité.

Notre société est en crise, notre planète est malade, nos valeurs de solidarité, d'égalité et de liberté sont fragilisées...

Quel patrimoine naturel, social et culturel va-t-on léguer à nos enfants afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins?

Nous voulons lutter contre les discriminations, ce qui suppose la mise en place de projets, d'actions citoyennes et associatives qui doivent être rendus possibles par les décisions et les moyens mis à disposition par le politique.

La situation de la Belgique dénoncée par l'Unicef est une des situations qui demande des décisions urgentes.

Yvan Nicaise

Le 19 mai à 14 heures
La Compagnie Théâtre et Réconciliation présentera
Le Ring de l'AGRO

Ce spectacle sera présenté aux élèves de l'Institut Technique de Morlanwelz, de l'Institut Provincial Charles Delière (formation hôtellerie) et de la Haute Ecole Condorcet-Hainaut (formation Instituteur)

Pourquoi ce spectacle?

Comprendre les mécanismes qui permettent l'autonomie alimentaire et ceux qui l'enrayent.

Objectif principal de l'activité !

En ce 21ème siècle, force est de constater que l'alimentation demeure un « ring » de confrontations : trop dans nos assiettes, trop peu dans celles des autres.

Or, nous constatons que les jeunes sont peu ou mal informés sur cette problématique spécifique et manquent d'outils pour comprendre les mécanismes en présence et les enjeux qui y sont liés.

«**Le Ring de l'Agro** » s'adresse à tout public à partir de 12 ans.

A l'issue de la représentation, un débat sera proposé aux spectateurs.

Ils pourront ainsi s'exprimer sur ce qu'ils ont compris ou non dans le spectacle.



Ce spectacle est offert gratuitement par la compagnie Théâtre et Réconciliation.

Yvan Nicaise

Le Courrier Laïque

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)

Laïcité 2016

Les inscriptions pour les séjours d'échanges de jeunes sont ouvertes



Ce projet a pour ambition de semer les bases d'un mouvement laïque de jeunes tourné vers l'Europe et l'International.

Lors de ces échanges organisés, différentes activités seront proposées aux jeunes : randonnée, parc d'aventure, découverte des villes environnantes, sport, activité aquatique, philosophie, théâtre... C'est à travers tous ces moments que les jeunes pourront appréhender le vivre-ensemble et aboutir à la construction d'un projet commun. Ceci, afin de les sensibiliser au concept de C.R.A.C.S. (Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires).

Bouillon de culture

Du 2 au 14 juillet 2015

Qui? 60 jeunes de 13 à 15 ans (30 belges et 30 français)

Où ? à l'internat de Marsehan à Bouillon

Prix? 150 €

La cordée déchaînée

Du 17 au 29 juillet 2015

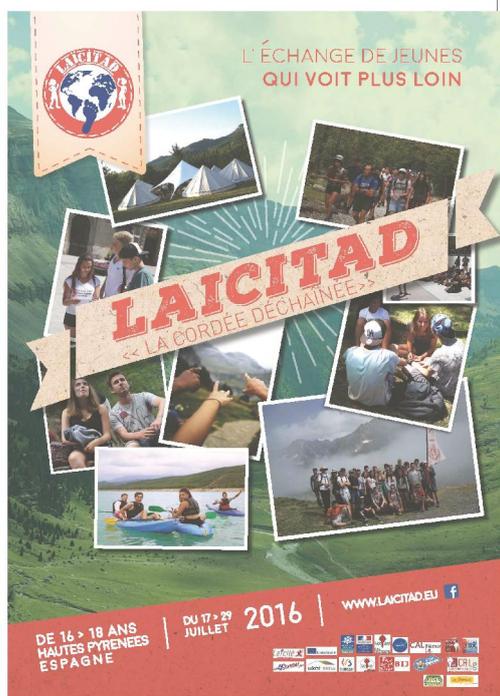
Qui? 50 jeunes de 16 à 18 ans (20 belges, 15 français, 15 espagnols)

Où ? au camping de Puyarruego en Espagne (Pyrénées)

Prix? 300 €

Inscription : www.laicitad.eu

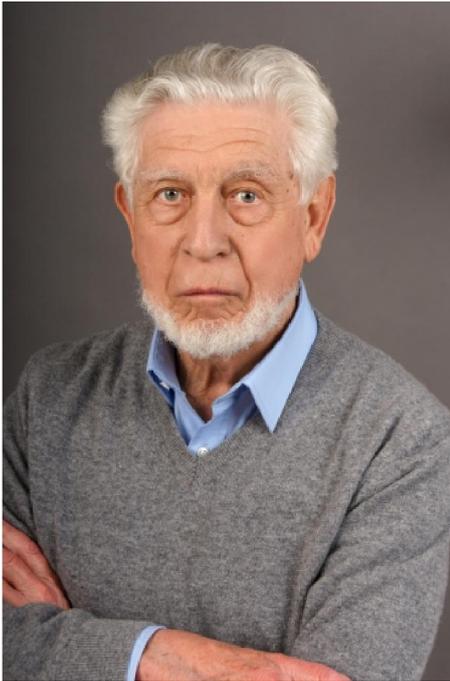
Contact : 081/98 00 39 ou 0487/78 80 38



Les religions

Approche historique à l'intention des non-croyants

Un ouvrage de Guy DONNAY, Professeur émérite de l'ULB
À paraître en septembre chez Memogrames dans la collection
«Les Carnets de l'Olympe»,
La souscription prend fin le 31 juillet 2016



Alors que nous assistons depuis deux ou trois décennies à un retour massif du religieux, peu de gens, même cultivés, croyants ou non, ont une notion claire de ce qu'est une religion. Le but du présent essai est d'aider les uns et les autres à mieux comprendre le phénomène religieux en un temps où il en est abondamment question dans les médias, sur les réseaux sociaux et dans les conversations du Café du Commerce, mais rarement en connaissance de cause.

Cependant, l'étude des religions est sans aucun doute le domaine de recherche qu'il est le plus difficile d'aborder en restant tout à fait objectif. L'honnêteté commande donc à celui qui s'y aventure d'annoncer d'emblée la couleur.

Guy Donnay nous propose une approche rationaliste, critique, mais non polémique des religions, du culte des ancêtres de l'homme de Neandertal aux dérives djihadistes de l'islam, des mégalithes aux négations créationnistes des découvertes scientifiques des derniers siècles. Ecrit par un non-croyant à l'intention première des non-croyants, l'ouvrage retiendra aussi l'attention des croyants désireux de découvrir la religion à travers un autre prisme que le leur. Cet essai ne prétend nullement rivaliser avec les nombreux ouvrages et collections qui se sont donné pour tâche d'offrir un panorama complet et détaillé de toutes les religions passées et présentes. Sa seule ambition est de retracer, dans une perspective rationaliste, les grandes lignes d'une évolution, qui va de la préhistoire à nos jours.

Le présent essai synthétise soixante années d'enquêtes et de réflexions.

L'auteur

Né en 1933 à Liège (Belgique), Guy Donnay, diplômé en philologie classique et en histoire de l'art et archéologie de l'Université Libre de Bruxelles où il enseignera pendant plus de vingt ans l'histoire de la religion grecque et de la pensée scientifique de l'Antiquité. Parallèlement, il a assuré la direction du Musée Royal de Mariemont ainsi que la gestion et l'étude de sa riche collection d'antiquités. Il a aussi participé à plusieurs fouilles archéologiques en Grèce et en Syrie.

Un ouvrage de 704 pages au format B5, dans son édition de luxe (couverture cartonnée et exemplaire numéroté) proposé en souscription au prix de 48 €, au lieu de 52 € (soit au prix de l'édition ordinaire brochée, qui sera disponible en librairie pour la rentrée littéraire d'automne).

Envoi à une adresse en Belgique inclus.

Pour l'envoi du bulletin de souscription présentant l'offre promotionnelle :

envoyer un mail à la Maison de la Laïcité

laicite.mlz@hotmail.be en indiquant votre adresse pour l'envoi

ou téléphoner au 064/ 44 23 26 ou au 0478/39 27 96.

Source : Editions Memogrames

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous.

Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Lundi 23 mai à 12h30
Repas du «Les Lundis du Préau»
suivi de la conférence

Quand parlent les oiseaux



Cette conférence est dédiée aux amis des oiseaux et à tous ceux qui éprouvent « la démangeaison » des ailes.

Intermédiaire entre le bas et le haut, la terre et le ciel, non seulement l'oiseau propose un enseignement, mais il possède le rare privilège de constituer, pour l'homme, un modèle. Il parle à qui sait l'entendre; nous tendrons l'oreille et écouterons ses messages. Cette conférence est présentée par

Michèle Folon, Serge Godeau, Léo Cosme et Béatrice Herremans.

Vous avez déjà eu l'occasion, en mars 2015, d'écouter Michèle, Serge et Léo lorsqu'ils nous ont présenté la conférence "La révolte en chantant".

12h30 : repas pour ceux qui le souhaitent.

14h15 : conférence "Quand chantent les oiseaux" (3 € goûter compris).



Menu

Steak Irlandais aux poivres

Salade - Croquettes

Dessert

14 €

Réservation : jusqu'au mercredi 18 mai au 064/442326 ou 0478/392796

Confirmation par paiement en nos locaux lors de la permanence des mardi 17 mai et mercredi 18 mai de 9h à 12h30 ou par versement au compte n° BE76 0682 1971 1895.